
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mercredi 26 novembre 2025 à 10 h
Salle Madeleine-Lahaye 500, montée de l'Église, L'Île-Bizard**

PRÉSENCES :

Madame Danielle MYRAND, Mairesse d'arrondissement
Madame Julie FORGUES, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Richard BELANGER, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Christopher LITTLE, Conseiller d'arrondissement (*PARTICIPATION À DISTANCE*)
Monsieur Alain WILSON, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur d'arrondissement,
Monsieur Trevor LANE, Directeur des travaux publics,
Madame Clara MICHAUD, Analyste de dossiers
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement,
Madame Marie-Claude OUELLET, Directrice de la culture, des sports, des loisirs et des relations
avec les citoyens
Monsieur Jonathan ST-LOUIS, Chef de division - ressources financières et matérielles

AUTRE ABSENCE :

Monsieur Sylvain PROVENCHER, Directeur du l'aménagement urbain et de la Sécurité publique

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

10 - Ouverture de la séance

La mairesse d'arrondissement déclare la séance ouverte à 10 h.

CA25 28 191

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève du mercredi 26 novembre 2025, 10 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10 - Période de questions du public

Aucune question n'a été posée par le public.

10 - Période de questions des membres du conseil

Aucune question n'a été posée par les membres du conseil.

La mairesse d'arrondissement cède la parole au chef de division des ressources financières et matérielles, monsieur Jonathan St-Louis pour présenter les faits saillants du budget de fonctionnement et du Programme décennal d'immobilisations (PDI).

Monsieur St-Louis présente le budget de fonctionnement de l'arrondissement pour l'année 2026. Il débute par un aperçu global de l'arrondissement, puis souligne les faits marquants de l'année qui ont orienté la conception du budget. Il expose ensuite la répartition des dépenses, explique les sources de financement et détaille les revenus locaux. Il aborde également les surplus, les fonds réservés ainsi que la taxe locale prévue pour 2026, avant de conclure par une présentation succincte du programme décennal d'immobilisations (2026-2035).

Au terme de la présentation, le budget est soumis pour adoption.

CA25 28 192

Adopter et transmettre au comité exécutif, le budget de fonctionnement 2026 de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève.

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

D'adopter et transmettre au comité exécutif, le budget de fonctionnement 2026 de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1256983008

CA25 28 193

Approuver le programme décennal d'immobilisations 2026-2035 de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève de même que les montants d'investissement et les sources de financement prévus pour ces projets et en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

D'approuver le programme décennal d'immobilisations 2026-2035 de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, de même que les montants d'investissement et les sources de financement prévus pour ces projets et en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1256983009

CA25 28 194

Levée de la séance

Il est proposé par Danielle MYRAND
appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mercredi 26 novembre 2025, à 10 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Madame la mairesse d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Danielle MYRAND
Mairesse d'arrondissement

Edwige NOZA
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 décembre 2025.